

Municipales 2026 – La CPME Ardèche appelle les candidats à adopter le réflexe PME

Le 13 février 2026,

À l'approche des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, la CPME dévoile « Adopter le réflexe PME », un recueil de 91 propositions concrètes pour faire de l'économie locale un pilier du mandat. Un message clair aux futurs élus : rien ne se fera sans les entrepreneurs.

Artisans, commerçants, industriels, prestataires de services, professionnels libéraux sont au cœur de l'emploi, de l'attractivité et de la cohésion des territoires. Chaque décision locale a un impact économique. Il est temps d'en tirer toutes les conséquences.

Pour bâtir ces propositions, la CPME a fait un choix simple : partir du terrain. Au mois de décembre dernier, une plateforme de contributions a été ouverte à l'ensemble des chefs d'entreprise. Résultat : 2 500 retours, qui ont nourri un socle de propositions immédiatement mobilisables par les communes et intercommunalités, fondées sur une méthode assumée : concertation en amont, stabilité des règles, suivi dans la durée.

Véritable plan d'actions, ces propositions s'accompagnent d'une charte d'engagements proposée à la signature des candidats partout en France par le réseau des CPME territoriales. Dix engagements précis, vérifiables, suivis et évalués pendant tout le mandat.

Les propositions de la CPME s'articulent autour de trois priorités structurantes pour les communes et les intercommunalités :

Renforcer l'attractivité territoriale et garantir une prospérité durable.

L'une des mesures fortes proposées par la CPME est de mettre en place une concertation systématique en amont et pendant toute sa durée, pour toute décision municipale susceptible d'impacter les entreprises, afin de renforcer l'attractivité des territoires et la vitalité des centres-villes.

Faire grandir les PME et encourager l'entrepreneuriat dans les territoires.

Parmi ses propositions clé, la CPME appelle à faire de l'achat public un levier de croissance en généralisant l'allotissement et en systématisant la pratique du sourcin lors de la rédaction du cahier des charges, pour ouvrir réellement la commande publique aux TPE-PME.

Accompagner les transitions écologique et numérique et les mettre au service des PME.

Parce que l'intelligence artificielle doit être mise au service de l'efficacité publique et de la compétitivité locale, la CPME propose d'accélérer le déploiement du très haut débit et de la 5G, et de réunir collectivités et entreprises afin d'identifier les usages utiles de l'intelligence artificielle pour l'intercommunalité.

Jérôme PEILLON

Président de la CPME Ardèche